



## L'Empire Vie annonce ses résultats du premier trimestre de 2018

### Faits saillants du premier trimestre de 2018 (par rapport au premier trimestre de 2017)

- Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 38,7 M\$, comparativement à 50,2 M\$
- Résultat par action (de base et dilué) de 39,30 M\$ comparativement à 50,91 M\$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires<sup>1</sup> de 10,8 % comparativement à 15,7 %
- Augmentation de 5,3 % des actifs sous gestion<sup>1</sup>, pour atteindre 17,3 G\$

(Kingston, Ontario – Le 3 mai 2018) – L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) (TSX : EML.PR.A) a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 38,7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 50,2 millions de dollars en 2017.

Les bénéfices du premier trimestre de 2018 comprennent une hausse des bénéfices prévus sur les affaires en vigueur du secteur de l'assurance individuelle, ainsi que des gains actuariels plus élevés des secteurs de l'assurance individuelle et de l'assurance collective. Les bénéfices du premier trimestre de 2017 comprennent des gains découlant des mesures prises par la direction pour le secteur de l'assurance individuelle. Ces gains n'ont pas été réalisés au cours du premier trimestre de 2018.

« Nos trois secteurs d'activité ont affiché un bon rendement. Les primes nettes ont augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente, et les bénéfices tirés des activités de base sont conformes à nos attentes. Les résultats du premier trimestre de 2017 comprenaient un gain sur les placements et un gain découlant de l'appariement des actifs et des passifs supérieur à la normale. Ce trimestre, nous avons mis en œuvre le TSAV et nous continuons de présenter une solide situation de capital », déclare Mark Sylvia, président et chef de la direction.

### Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Premier trimestre	
	2018	2017
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38,73 \$	50,15 \$
Résultat par action - de base et dilué	39,32 \$	50,91 \$
Rendement des capitaux propres (trimestres annualisés) <sup>1</sup>	10,8 %	15,7 %

<sup>1</sup> Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

<b>Sources de bénéfices<sup>1</sup></b>		
(en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2018	2017
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	49,0 \$	43,3 \$
Effet des nouvelles affaires	(3,6)	(4,8)
Gains (pertes) actuariels	4,4	(0,4)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	-	29,6
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	49,8	67,7
Bénéfices relatifs à l'excédent	4,5	1,8
Résultat avant impôts	54,3 \$	69,5 \$
Impôts	12,3	17,2
Résultat net attribuable aux actionnaires	42,1 \$	52,3 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	3,4	2,1
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38,7 \$	50,2 \$

La hausse de 13,1 % des bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le premier trimestre est principalement attribuable à la croissance du secteur de l'assurance individuelle et à la hausse des produits tirés des frais du secteur de gestion de patrimoine. L'incidence des nouvelles affaires est principalement attribuable à la diminution des charges pour les nouvelles affaires du secteur de l'assurance individuelle. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la composition des ventes au chapitre des affaires de fonds distincts du secteur de gestion de patrimoine par rapport à 2017. Les gains actuariels pour le premier trimestre de 2018 ont tiré parti des résultats techniques au chapitre de la mortalité et des rachats du secteur de l'assurance individuelle par rapport aux résultats de 2017, et de l'amélioration des résultats d'assurance vie collective et d'assurance invalidité de longue durée du secteur de l'assurance collective. Au premier trimestre de 2017, le secteur de la gestion de patrimoine a enregistré une hausse des gains sur les placements comparativement aux résultats de 2018. De plus, la direction a pris plusieurs mesures pour améliorer son appariement des actifs et des passifs dans le secteur de l'assurance vie individuelle. Les bénéfices relatifs à l'excédent ont augmenté principalement en raison des charges plus faibles du programme de couverture de l'Empire Vie et de la hausse des actifs dans le compte du surplus en 2018.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a remplacé le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE). Le TSAV a pour but d'améliorer la qualité du capital disponible et de mieux faire correspondre les mesures de risque aux aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. Le TSAV se comporte différemment selon différents scénarios économiques comparativement au MMPRCE. Par conséquent, les ratios du TSAV ne sont pas comparables au ratio du MMPRCE. Le ratio total mesuré par le MMPRCE, de 177,5 % le 31 mars 2018, continue d'être supérieur aux exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux cibles internes minimales de l'Empire Vie.

Le 26 avril 2018, l'Empire Vie a annoncé son intention de racheter le 31 mai 2018 la totalité de ses débentures subordonnées non garanties en circulation de 300 millions de dollars canadiens à 2,870 %. Le prix de rachat est de 100 % du montant nominal, majoré de l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date de rachat. Le ratio pro forma du TSAV reflétant ce rachat serait de 162 % au 31 mars 2018.

### **Mesures non conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS)**

L'Empire Vie utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, aux sources de bénéfices, aux actifs sous gestion, aux ventes de primes annualisées, aux ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts, ainsi qu'aux rentes fixes. Elle vise ainsi à fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de

<sup>1</sup> Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs.

### **Renseignements additionnels**

Tous les montants sont en dollars canadiens et sont basés sur les résultats financiers consolidés non audités du premier trimestre de 2018 de l'Empire Vie pour la période close le 31 mars 2018. Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur l'Empire Vie dans notre prospectus non relié à un placement du 5 août 2015, notre prospectus simplifié du 5 février 2016, nos documents financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et notre notice annuelle. Ces documents ont été déposés auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et sont accessibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les placements en actions privilégiées de l'Empire Vie sont inscrits à la Bourse de Toronto sous EML.PR.A (TSX : EML.PR.A).

### ***Au sujet de l'Empire Vie***

L'Empire Vie est une filiale d'E-L Financial Corporation Limited. Depuis 1923, l'Empire Vie offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite. Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière. Le 31 mars 2018, le total des actifs sous gestion de l'Empire Vie s'élevait à 17,3 milliards de dollars. Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au [www.empire.ca](http://www.empire.ca) pour obtenir plus de détails.

– ### –

Personne-ressource : Laurie Swinton  
Directrice, Service des communications  
613 548-1890, poste 3374 [laurie.swinton@empire.ca](mailto:laurie.swinton@empire.ca)  
[www.empire.ca](http://www.empire.ca)

<sup>1</sup> Voir les mesures non conformes aux normes IFRS